Syndicat National
du Personnel Navigant Commercial

Le Dôme – BAT 1
1, rue de la Haye — BP 18939
95732 ROISSY CDG CEDEX

snpnc@snpnc.org
01 49 19 58 18

Le bulletin

snpnc
au service d'un métier depuis 1954

À TOUS PNC AIR FRANCE // BS.10-11-131-AF

Grève pour les GP suspendue… À UN FIL !

L'article 16 du projet de loi de financement de la sécurité sociale qui menaçait l'existence de nos facilités de transport vient d'être modifié et adopté par le sénat sous la pression d'un préavis de grève national. Et ce à l'initiative des pilotes et du SNPNC, suivis par la mobilisation des syndicats membre de l'InterGP.

Cet article 16 prévoyait la taxation des GP pris sur les autres Compagnies et d'une façon plus générale la taxation de tous les avantages accordés aux salariés par une entreprise tierce comme par exemple les tarifs préférentiels dont nous bénéficions sur les chambres d'hôtels et les locations de voitures.

Les inquiétudes sur les conséquences de l'application de cet article à Air France sont donc, pour l'instant, levées. C'est pour cette raison que le SNPNC a suspendu son préavis de grève dans l'attente de l'adoption de la loi par l'Assemblée Nationale ce qui devrait être fait dans les semaines qui viennent.

Si cet obstacle est quasiment franchi, pour le SNPNC l'essentiel du combat à mener pour la défense de nos facilités de transport se situe maintenant au sein même de la Compagnie.

Le SNPNC toujours pas satisfait :

Une Direction qui avance masquée.

Au lendemain de la privatisation, la Direction s'était engagée à ne pas « se faire de l'argent » sur le dos des salariés au travers des facilités de transport. Pourtant, 4 ans après, la Direction est entrée en guerre contre cet acquis social et le vide peu à peu de sa substance dans le seul but d'augmenter la recette unitaire.

L'intersyndicale GP créée pour combattre cette dérive ne permet plus aujourd'hui d'avancer sur nos revendications car l'Entreprise refuse toute réelle négociation. Preuve en est : le mépris avec lequel M. Cros, Directeur Général des Affaires Sociales traite l'InterGP qui demande depuis plus de quatre mois une réunion de négociation sans obtenir la moindre réponse.

Tous ça pendant que «l'Etat dans l'Etat » (DVPI – la Direction des Voyages du Personnel et de l'Interline)) « grand inquisiteur encagoulé » distribue les interdictions de GP sans donner la parole à la défense !

Le menu avarié de la Direction :

L'accessibilité au R1 :

Depuis 2006, la Direction s'est engagée dans une politique de réduction de l'offre R1 sur toutes les destinations, aux périodes les plus chargées au prétexte de « sauver » la recette unitaire.

Elle emploie pour ce faire deux méthodes distinctes :

- La première, très officielle mais inacceptable, consiste à décréter des embargos durables sur certaines destinations. C'est le cas pour Maurice et Bangkok sur une partie des vacances scolaires.
- La deuxième, très officieuse, sournoise et malhonnête : c'est la création par le Revenue Management de vol « cibles ». La Direction condamne ainsi l'accès au R1 sur ces vols considérés comme étant à recettes élevées, y compris en dehors des périodes de vacances.

R1, un passager pas comme les autres.

Conséquence :

Sur de nombreux vols courts, moyens et longs courriers, l'offre R1 n'est plus accessible sur GP NET.

Le SNPNC n'accepte pas la remise en cause du R1 qui a été mis en place pour permettre aux salariés d'avoir accès aux vols traditionnellement complets (périodes de vacances scolaires, week end etc…)

Le R1 est aussi très souvent le seul moyen pour les PNC qui habitent la province de garantir leur « montées au terrain » lorsque les vols sont complets.

Que dire également du statut du passager R1, sous-client à qui on peut tout imposer (débarquement, déclassement, etc..).

Pour le SNPNC le R1 est un acquis social et ne doit en aucun cas dépendre du Revenue Management.

Les billets Zed

Un Zed qui veut Dire : ZERO !

Sur ce dossier la Direction mène une politique de désinformation. elle prétend avoir amélioré le système de retrait de billets Zed en transférant leur émission sur GP Net.
Pourtant, la conséquence immédiate de ce transfert est la disparition de plus d'une centaine d'accords ZED passés avec d'autres Compagnies.
De plus, les Agences GP ne seront bientôt plus autorisées à émettre des billets Zed papiers et la Direction prend ce prétexte cynique pour les fermer. La seule alternative pour obtenir des billets Zed sur de nombreuses Compagnies sera donc de s'armer de patience pour trouver une représentation locale qui accepte (à condition d'en être capable) d'émettre des billets Zed à l'aide d'une attestation vieille comme le monde !

Certains billets Zed ont subi des augmentations tarifaires importantes depuis leur transfert sur GPNet. Il semble qu'en la matière le soi-disant progrès ne profite pas aux consommateurs…
Quand aux PNC qui n'ont pat Internet comme la majorité des 32000 retraités, ce sont les oubliés du système.

DPVI : Une puissance occulte…

L'inquisition de la DVPI : Sanctions à tour de bras

Malgré nos mises en garde, La DVPI continue de sanctionner les PNC en leur retirant le droit au GP sur la base de rapports à charge sans enquête préalable et encore moins entretien contradictoire.

Tout cela au mépris des règles élémentaires de défense en écartant vos représentants du personnel de l'instruction des dossiers.

Courageusement la DVPI délègue la sale besogne aux secteurs de vol qui sont chargés d'annoncer les sanctions, et servent ainsi de caution pour justifier des décisions prises de façon arbitraire !

On admirera au passage ce beau numéro d'hypocrite en prétendant que la suppression des GP n'est pas une sanction professionnelle !

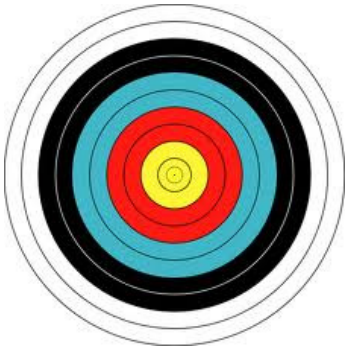

… que beaucoup de PNC ont dans le collimateur

Nos objectifs :

1. **Baisse du prix du R1 avec un seul tarif aligné sur le « low » actuel correspondant à 30% du tarif le moins cher du marché conformément à la réglementation URSSAF.**
2. **l'ouverture de discussions permettant d'aboutir à une offre R1 sur tous les vols courts, moyens et long courriers avec la levée des embargos sur Maurice et Bangkok et l'arrêt du pricing sur les vols « cibles ».**
3. **La création d'un statut GP inscrit dans la convention d'Entreprise qui garantisse un traitement équitable notamment en ce qui concerne les règles de priorité, de débarquement, d'indemnisation.**
4. **Le retour de la mesure permettant aux partenaires de voyager seuls.**
5. **La poursuite de l'émission des billets Zed par les Agences GP jusqu'à une offre suffisamment conséquente sur GPNET.**
6. **La remise à plat du système de sanction GP s'articulant sur la garantie du droit à la défense des salariés.**
7. **Une priorité du RN à l'enregistrement identique à celle du R2**
8. **Le Retour au sein d'Air France du service d'Assistance GP pour augmenter son efficacité et diminuer les coûts prohibitifs de la sous-traitance actuelle**

LE SNPNC DANS L'ACTION

ARRACHÉ :

Un rendez-vous avec la Direction Générale après 4 mois de relances : ce rendez-vous est pour le SNPNC celui de la dernière chance. La Direction n'a pas su prendre la mesure du mécontentement qui gronde chez les PNC dont les remontées se font de plus en plus nombreuses dans nos permanences.

Un rendez-vous plus dur à obtenir qu'une audience du pape

MISE EN GARDE :

Le SNPNC met en garde la Direction Générale sur la légèreté dont elle pourrait faire preuve dans le traitement de ce dossier en convoquant les syndicats à une réunion « d'information ». Elle doit comprendre que le coût social de cette politique est trop lourd à supporter pour ses personnels !

Pour ceux qui risquent de tomber de haut

APPEL A LA GRÈVE :

Le SNPNC, prendra toutes ses responsabilités s'il n'est pas entendu et appellera tous les PNC à une grève massive pour défendre nos GP !

Pour ceux qui ont la mémoire courte

Tenez-vous prêts !